



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

« Les Margouillats de Ouaga » (LMDO)

14 février 2026

Le samedi 14 février 2026 à 15 h GMT (16h en Europe de l'Ouest), les adhérents de LMDO se sont réunis en visioconférence.

Vérification du quorum :

Présents : 11. Absents ayant voté par anticipation 2, soit **13 présents ou représentés**

Quorum = $16/2 + 1 = 9$ votants. **Le quorum est atteint, l'AGO peut statuer sur les points 1 à 6 de son ordre du jour.**

Voir liste des participants et résultats des votes en annexes.

Ordre du jour :

1. Rapport moral et d'activités 2025 (vote 1),
2. Rapport financier 2025
 - a. Approbation des comptes de l'exercice 2025 (vote 2)
 - b. Affectation des résultats (vote 3),
3. Fixation du montant des cotisations annuelles pour 2026 (vote 4),
4. Programme d'activités et perspectives 2026 (info et débat)
5. Budget prévisionnel 2026 (vote 5)
6. Questions diverses

Le président ouvre la séance et demande s'il y a des questions diverses à inscrire à l'ordre du jour proposé (point 6). Aucun point n'étant proposé, l'ordre du jour est adopté.

1 Rapport moral et d'activités (vote)

Le président présente le rapport moral et d'activités de l'association (accessible par le lien ci-après : [1 LMDO AG2026 rapport-moral](#)).

L'objet statutaire et les valeurs défendues par LMDO sont inchangés. Au 31 décembre 2025 l'association « Les Margouillats de Ouaga » (LMDO) comptait 16 adhérents.

Dans le cadre des relations extérieures il est à noter

- la poursuite du partenariat avec AFOCSI selon convention prorogée jusqu'en juillet 2027,
- la signature d'une convention de partenariat avec l'Association Nebnooma pour la Patrie de Zipèlin (ANP), village de la province du Kourweogo ;
- le maintien de la veille active visant à identifier des besoins en projet de développement dans le domaine essentiellement socio-éducatif avec une priorité sur le territoire du Burkina Faso ;
- le maintien des contacts avec les acteurs de la coopération lyonnaise et de la recherche de soutiens matériels et financiers, notamment par le biais du réseau RESACOOOP, (groupement d'intérêt public (GIP) mis en place par la Région Rhône-



Alpes et la Préfecture de Région pour contribuer au développement de la coopération internationale en aidant les acteurs régionaux).

En matière de communication, le site internet a été alimenté et tenu à jour, et une infolettre a été publiée et diffusée à l'ensemble de nos partenaires et donateurs.

Dans le cadre d'un dispositif proposé par RESACOOOP, un travail d'optimisation de notre communication a été lancé en fin d'année 2024 avec des étudiantes de l'ICOM (Lyon 2).

Les conclusions de ce travail ont permis l'amélioration de notre site internet et la mise en œuvre d'une charte graphique. Un compte Facebook LMDO a été créé, actif au Burkina il n'a pas permis, pour l'instant, de nouer des contacts avec des soutiens potentiels.

Le président remercie, au nom de l'association, l'ensemble des personnes, institutions et structures qui ont permis la réalisation de ces projets.

Conformément aux statuts de l'association, le président fait procéder au vote.

Approuvez-vous le rapport moral et d'activité de LMDO pour l'année 2025 ?

Pour : 12

Contre : 0

Ne se prononce pas : 0

Le rapport moral et d'activité est approuvé.

2. Approbation des comptes de l'exercice 2025 (vote)

Le trésorier présente les comptes annuels de l'association : compte de résultat et bilan financier (annexe 3)

Le compte de résultat résume l'ensemble des opérations financières enregistrées pendant l'exercice 2025 (du 1^{er} janvier au 31 décembre). Ce compte présente un déficit de 5 525 €, inférieur aux prévisions du fait du non-engagement du projet ANP malgré des recettes nettement plus faibles du fait de l'absence de subvention.

Le bilan financier est établi au 31 décembre de l'exercice et présente les actifs (ce qui figure sur notre compte bancaire) et passifs (dettes, réserves ou report à nouveau) de l'association.

Avec l'affectation du résultat 2025 en report à nouveau, le bilan au 31 décembre 2025 est équilibré à hauteur de 4 139 € ; l'actif étant constitué de nos disponibilités sur comptes bancaires et autres dépôts.

Conformément aux statuts de l'association, le président fait procéder aux votes.

Approuvez-vous le compte de résultat pour 2025 ?

Pour : 13

Contre : 0

Ne se prononce pas : 0

Le compte de résultat et le bilan financier sont approuvés.

Approuvez-vous l'affectation du résultat en "Report à nouveau" au bilan de LMDO pour l'année 2025 ?

Pour : 13

Contre : 0

Ne se prononce pas : 0

L'affectation du résultat en « report à nouveau » est approuvé.



3. Fixation du montant des cotisations annuelles pour les différents membres (vote)

Rappel : les cotisations sont dues pour l'année civile entière, quelle que soit la date d'adhésion, et leur montant est fixé en assemblée générale (article 11 des statuts et article 4 du règlement intérieur).

Pour l'année 2026, le conseil d'administration propose de maintenir les montants des cotisations, soit ;

- **cinquante euros (50 €)** pour les membres actifs et bienfaiteurs, fiscalement domiciliés et imposables en France ;
- **dix euros (10 €)** pour les autres membres actifs et bienfaiteurs ;
- **exonération** de cotisation pour les membres d'honneur.

Il sera précisé dans les appels à adhésion sur la plate-forme Hello Asso et le site internet que ces montants sont des cotisations à minima et qu'un don est possible et souhaité lors de l'adhésion.

Conformément aux statuts de l'association, le président fait procéder au vote.

Approuvez-vous le montant des cotisations d'adhésion à LMDO pour l'année 2026 ?

Pour : 13

Contre : 0

Ne se prononce pas : 0

Le montant des cotisations pour l'année 2025 est adopté.

4 Programme d'activités 2026 (débat)

1) Partenariat avec AFOCSI

Centre de ressources Zoodo

Patrick confirme son impression sur la tenue et l'excellent état du bâtiment et des aménagements réalisés. Le local est exploité de manière optimale. Cependant, il demeure exigu au regard des activités qui s'y déroulent.

Axel a vu les locaux en juin 2025 et confirme un espace bien ordonné et une utilisation optimisée. Cours de gym au rez-de-chaussée, stockage à l'étage.

Dominique relate l'entretien qu'il a eu avec Mamadou Seck de retour de Ouagadougou. Pour celui-ci, expert dans le domaine, l'organisation de la bibliothèque n'est pas du tout satisfaisante, notamment concernant l'espace disponible (la grande salle a été réaffectée aux activités sportives), le rangement des ouvrages et la gestion du fonds documentaire. Celle-ci est toujours faite de façon manuelle, le logiciel mis à disposition d'AFOCSI n'étant pas utilisé. Des statistiques d'utilisation de la bibliothèque ont cependant été élaborées par Louise et remises à Mamadou.

Mamadou pense qu'une collaboration, si possible formalisée, avec la bibliothèque de Cissin serait de nature à consolider la bibliothèque Zoodo (celle-ci avait été amorcée au démarrage mais n'a pas été poursuivie).

Claude indique qu'AFOCSI utilise un tableur Excel pour tracer les inscriptions aux différentes activités de « sport pour tous » (données transmises lors de l'élaboration du rapport



d'exécution ZODOO2 en octobre 2025). Nous ne disposons cependant pas d'une vue globale précise sur le fonctionnement de Zoodo.

Daniel indique que c'est à eux de s'organiser et se demande quel niveau de formalisation du rendu nous pouvons leur demander ?

Réponse du bureau LMDO ; celui qui est nécessaire pour les financeurs (cf. Ville de Lyon et Lyon Métropole qui demandent des rapports d'exécution avec suivi des indicateurs élaborés dans les dossiers de demande, ceci préalablement à toute nouvelle demande).

Dominique précise en outre que LMDO et ABL sont membres du comité de pilotage de Zoodo au même titre qu'AFOCSI, ce qui nous rend légitime à demander des comptes et à proposer des améliorations alors que manifestement les choses ne sont pas optimales en termes de gestion.

Gilbert évoque une association « le bouquin volant » qui envoie des livres scolaires en Afrique.

Réponse convergente de plusieurs membres ; la demande de livres scolaires doit émaner des partenaires Burkinabè ; par ailleurs l'achat local de documents Burkinabè ou africains est à privilégier par rapport à l'envoi de documents français, compte tenu du contexte politique et de la demande des utilisateurs.

Le projet de statuts d'AFOCSI a été relu par Axel et Dominique Kabre. Il a été transmis au Président d'AFOCSI sur sa demande, une personne ressource s'étant proposée en son sein pour reprendre le dossier.

Attirer l'attention d'AFOCSI (lors du prochain COPIL) sur la notion d'association agréée au BF (textes parus récemment) et sur les contraintes administratives et financières qui en découlent.

Projets proposés par AFOCSI

Rappels projets AFOCSI pour 2025 (examiné lors de l'AG 2025) ;

- le projet « Sensibilisation au recyclage des déchets plastiques » n'a pas, à notre connaissance, été poursuivi.
- le projet « Promotion du genre féminin par le sport et l'éducation » a évolué vers un projet « Filles » porté par Charlotte Milogo (capitaine de l'équipe nationale féminine du BF et encadrement sportif d'AFOCSI) *. Voir ci-après.

Nouveaux projets AFOCSI pour 2026

- « Corps, esprit et écrans : agir autrement pour une jeunesse équilibrée »
 - Promouvoir un mode de vie équilibré et responsable chez les adolescents à travers le sport, la lecture et le théâtre-forum, afin de réduire les effets néfastes liés à la mauvaise utilisation du téléphone portable et des réseaux sociaux, tout en renforçant leurs connaissances en santé reproductive, l'éducation à la vie familiale et planification familiale. *Voir annexe 5*
- « Changement climatique ; jeunesse verte et engagée : unissons sport, culture et action pour le climat ». *Voir annexe 6*
 - Mobiliser et sensibiliser les jeunes à travers le sport, la culture et l'action citoyenne pour promouvoir des comportements écoresponsables et contribuer à la lutte contre le changement climatique.
 - Le CA a considéré, en première analyse, que la complexité de ses projets, par ailleurs très intéressants, ne permet pas à LMDO de s'engager à les soutenir sans une réflexion approfondie. Cette complexité des thèmes envisagés nécessite de recourir à des personnes spécifiquement compétentes, tant au niveau de leur connaissance des sujets traités que de la communication avec le public (jeunes et parents). Il y a un gros travail à accomplir pour les identifier



et nécessitera des moyens financiers pour les mobiliser. L'AG confirme cette position et propose d'engager AFOCSI à élargir le champ des partenaires potentiels de type ONG qui seraient spécialisées dans ces questions.

- « Concours de lecture » en cours de définition selon le message de Louise du 6 février 2026. Pas de débat sur ce sujet qui est arrivé trop récemment. Ce projet a été remis à Mamadou Seck lors de son passage dans les locaux d'AFOCSI, il va nous être sera transmis rapidement. *Voir affiche en annexe 7.* Le CA et l'AG seront informés des suites éventuelles à donner à ce projet qui semble plus proche des activités que nous soutenons depuis trois ans.

* Evolution de l'idée de projet évoquée en février de l'an passé et portée en fin d'année 2025 par Charlotte Milogo

- Projet « Filles » visant à créer une structure d'accompagnement des jeunes filles (8 – 10 ans) dans leurs études et leur insertion sociale.
- En collaboration avec Amélie (membre active de LMDO), elles rédigent ce projet avec un objectif de démarrage à la rentrée scolaire 2026. Elles envisagent de solliciter LMDO sur ce sujet.

Avant de pouvoir se positionner sur ce projet, le CA a demandé de disposer d'une note descriptive et d'un budget pour ce projet « filles ». Il faudrait également que le rôle d'AFOCSI et l'attente vis-à-vis de LMDO soient clarifiés.

Autres activités récurrentes

Le soutien scolaire donne de bons résultats et est bien géré par AFOCSI, avec une forte mobilisation interne. L'appui financier à cette activité est validé pour 2026.

L'activité football se poursuit correctement malgré les soucis de terrain ; les besoins de matériel existent probablement toujours mais AFOCSI n'a pas refait de demande pressante à ce sujet en 2025. Le gel de l'envoi de conteneur par le Grand Lyon serait de toute façon un obstacle à une nouvelle initiative de notre part.

Synthèse des échanges

Les actions suivantes sont validées au titre du partenariat avec AFOCSI :

- Une aide à la mise en place et à l'appropriation des outils et la gestion de la bibliothèque et du centre de ressource Zodo, dans la limite des besoins des financeurs
 1. aide au suivi comptable, aide et assistance juridique (modification des statuts et règlement intérieur, évolution du contexte réglementaire et institutionnel, gestion de Zodo, ...)
 2. appui technique à la mise en place des outils de gestion sans appui financier à la structure.
- Le soutien aux activités courantes ;
 1. appui au soutien scolaire ;
 2. dons de matériels et équipements sportifs
- Eventuel appui technique



1. sur la définition et le cadrage de nouvelles actions sous réserve de disponibilité, et sans engagement à les financer,
2. sur la recherche d'éventuels partenaires pour développer les nouveaux projets,
3. nous restons ouverts à des demandes de financement pour des actions cohérentes avec l'objet et les moyens de notre partenaire, dès lors que la gestion de ZODOO est consolidée et opérationnelle.

Tous ces points devront être abordés lors d'un comité de pilotage du partenariat à tenir rapidement.

2) Partenariat avec ANP Zipèlin (débat)

- Les financements dans le cadre du Fonds « Eau » et du fonds « Déchets » vers le Burkina Faso font l'objet d'un veto de l'Etat français, comme de nouveau ceux de la Guilde lié au blocage des aides AFD vers le Burkina Faso.
- Elaboré sur la base du rapport diagnostic du bureau d'études BEMI et validé par la communauté scolaire de Zipèlin et l'ANP, le projet objet en 2025 de demande de financement auprès de La Guilde et de la commune de Mions n'a pas pu être lancé suite au refus de financement de La Guilde ; il doit donc être redéfini et réorienté ;
 - du fait que le forage a été réhabilité par l'ONG OCADES ou la commune de Toeghin. Il est donc en service selon les représentants de l'ANP qui ont participé à la rencontre avec Patrick lors de sa mission au BF fin octobre 2025
 - de la nécessité impérieuse de réhabiliter ou remplacer les latrines existantes qui présentent un danger pour les membres de la communauté éducative,
 - du souhait confirmé de mettre en service le jardin, en lien avec les directives nationales.
- Plusieurs membres de LMDO indiquent qu'il est nécessaire de communiquer vers notre partenaire, en lui indiquant que nous ne l'oublions pas mais que nous sommes en attente de possibilités de financement qui s'amenuisent fortement dans le contexte des relations Franco-Burkinabé actuelles. Nous conseillons d'élargir le champ de ses partenaires potentiels et nous engageons à lui fournir une liste d'organismes susceptibles de soutenir le projet. Il faudrait aussi approcher l'OCADES pour savoir s'ils sont disposés à continuer à s'impliquer sur Zipèlin.
- Sur la question des latrines ;
 - Patrick attend la fourniture d'un devis pour la construction de deux blocs de latrines comprenant 6 latrines pour les élèves et 2 latrines pour les enseignants (ordre de grandeur 5 MFCFA soit beaucoup moins que ce qui figure dans le rapport diagnostic, à savoir 13,5 MFCFA études et maîtrise d'œuvre non comprise)
 - Nouffou va fournir des références de prix dont il dispose sur un autre dossier (projet d'Amitiés Mornant – Sapouy, repris par l'ABL)
- Nouffou nous fait part d'un entretien avec le directeur de l'école de Zipèlin qui a des propositions pour la réorientation du projet. Il les présentera au prochain Copil ;



- Mise en place de jardin scolaire, qui est une demande du gouvernement mais pour lequel il n'y a pas de moyens affectés
- Une demande de matériel (ordinateurs) pour de l'initiation à l'informatique, recommandation du gouvernement vers les écoles du BF mais également sans moyens affectés.
Sur ce dernier point, les avis sont réservés sur la pertinence de fournir du matériel dans le cadre d'une action qui ne semble pas bien définie.
- Suite discussion sur le projet de jardin ;
 - vérifier la capacité du forage (4m³/h annoncé) et la capacité de stockage pour pouvoir envisager l'arrosage d'un jardin,
 - voir l'implication éventuelle d'OCADES, association qui a réhabilité le forage en 2025, et financé la clôture du terrain de 0,5 ha attribué à l'école pour la création du jardin scolaire,
 - vérifier la capacité agronomique de sols à accueillir des cultures
 - phaser le projet ;
 - Jardin pédagogique à l'attention des élèves pour leur formation
 - Jardin destiné à subvenir aux besoins de la cantine
 - Jardin destiné à produire pour vente afin de subvenir aux besoins de la communauté éducative.
- Il se dégage deux pistes d'actions pour lesquelles nous pourrions suivre :
 - Projet initial réorienté vers assainissement – latrines
 - Projet de jardin à vocation pédagogique et alimentation de la cantine.
Rédiger ces deux projets afin de pouvoir les présenter aux bailleurs de fonds lorsque l'opportunité se présentera.

Synthèse des échanges

- Les actions suivantes sont donc validées au titre du partenariat avec l'ANP à Zipèlin (convention signée le 27/01/2025 avec comme objet « amélioration des conditions d'apprentissage à l'école »)
 1. Le diagnostic réalisé en 2025 par un consultant local a permis d'objectiver et de préciser les besoins prioritaires, en concertation avec les bénéficiaires potentiels (communauté éducative de Zipèlin).
 2. Le projet soumis à l'Agence micro-projets de la Guilde à l'automne 2025 n'a pas été retenu, et le nouveau blocage des financements de celle-ci pour le Burkina par l'AFD nous empêche de le re-présenter en 2026. Il nous faut donc chercher de nouveaux soutiens financiers pour ce projet, qui doit en même temps être retravaillé sur la base de l'avis du jury de la Guilde et pour tenir compte d'évolutions intervenues à l'école ; dans l'attente de notre appui, le forage a en effet pu être remis en service, et les besoins prioritaires ont donc évolué.
 3. Sans remettre en cause notre engagement à mettre en œuvre en priorité ce projet sur le thème de l'eau et de l'hygiène, il nous semble opportun de
 - réinterroger la communauté éducative et la direction de l'école sur des besoins urgents qui pourraient émerger, notamment en



lien avec de nouvelles orientations données par l'Etat Burkinabè ou du fait de l'évolution du contexte local.

- inciter l'ANP à rechercher de nouveaux partenariats, LMDO s'engageant à fournir une liste des organismes susceptibles de soutenir ces projets.
- Tous ces points seront abordés lors d'un comité de pilotage du partenariat à tenir rapidement.
- Activités internes à l'association
 - Communication ;
 1. gestion du site internet et publications des infolettres selon actualités et besoins.
 2. communication interne ; poursuite avec partage de fichiers sur Google Drive et visioconférences. Mise en œuvre de Slack ?? évocation par Gilbert de l'outil TRELLO comme une alternative possible.
 3. Avec nos partenaires échanges par WhatsApp et visioconférences pour les comités de pilotage
 4. Suivi du compte Facebook de LMDO ;
 - Recherche de moyens et soutiens
 1. Veille active sur appels à projet et sources de subventions en nous limitant aux deux partenariats en cours
 2. Maintien des liens avec l'Association des Burkinabè de Lyon
 3. Incitations aux dons individuels
 4. Recherche de mécènes et de sponsors

Tous les membres sont invités à se mobiliser et faire part de leurs idées !!

5. Budget prévisionnel 2026 (vote)

Le président présente le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2026 ; (voir annexe 3)

Les dépenses prévues concernent, en cohérence avec le programme débattu au point précédent :

- le financement des actions du partenariat avec l'AFOCSI pour un montant de 4 700 €, dont 1 500 € pour d'éventuelles nouvelles actions,
- le financement des actions du partenariat avec ANP Zipélin pour un montant de 8 000€, avec l'hypothèse d'un projet prioritaire réalisé à 50%,
- des frais de fonctionnement pour un montant de 300 €,
- soit un **montant total des dépenses de 13 000€.**

Le compte d'exploitation prévisionnel pour l'année 2025 est basé sur les hypothèses de recettes suivantes :

- des cotisations des adhérents (600 en 2025) : **700 €**
 - des dons (sur la base du montant 2025) : **5 500 €**
 - une participation d'ABL au partenariat avec AFOCSI **500 €**
 - une participation ANP Zipélin (base projet 2025) **250€**
 - des subventions pour le projet à Zipélin (50%) **6 000 €**
 - des intérêts bancaires : **50 €**
- soit un **total de recettes** en 2026 de **13 000 €.**



Le compte de résultat prévisionnel 2026 est ainsi à l'équilibre et le bilan prévisionnel en fin d'exercice 2026 s'élève à 4 140€.

Conformément aux statuts de l'association, le président fait procéder au vote.

Approuvez-vous le budget prévisionnel de LMDO pour l'année 2025 ?

Pour : 13 Contre : Ne se prononce pas : 0


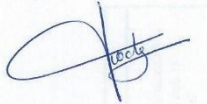
Le budget prévisionnel pour l'année 2026 est adopté.

En fin de réunion, et à la suite à d'échanges sur la messagerie, il a été proposé à Nadia d'échanger avec Amélie et Charlotte sur l'opportunité de sa participation au groupe chargé de l'élaboration du projet « Filles ». Amélie ayant quitté la réunion avant cette discussion, Axel se charge de mettre Amélie et Nadia en relation sur ce point.

Le diaporama support de la réunion est accessible : [ici](#)

L'ordre du jour ayant été entièrement traité, la réunion se termine à 18h 45. Le président remercie les participants.

Fait à Mions le 21 février 2026.

Le président Dominique Bertrand	Le secrétaire Claude Chochon
	

- Annexes*** :
- 1 Liste de présence avec pouvoirs et mandataire
 - 2 Résultats des votes
 - 3 Rapport financier
 - 4 Budget prévisionnel
 - 5 Fiche projet AFOCSI ; « Corps, esprit et écrans »
 - 6 Fiche projet AFOCSI ; « Changement climatique »
 - 7 Affiche « Concours de lecture » organisé par AFOCSI

* consultables sur demande auprès du secrétaire